

# Autreville **INFOS**

## Avril 2019

### SOMMAIRE

[P1 – Les mots du maire](#)

[P2 – Les comptes 2018](#)

[P2 – Budget prévisionnel 2019](#)

[P3 – Budget : ce qui change](#)

[P4 – Urbanisation – l'enquête](#)

[P5 – Urbanisation – la décision](#)

[P6 – Cérémonie du 8 mai](#)

[P6 – Elections européennes](#)

[P7 – Fibre optique](#)

[P7 – Nettoyage de printemps](#)

[P8 – Repas des Anciens](#)

[P8 – Fête de l'été](#)

[P8 – Curieux cabinets](#)

[P9 – Infos diverses](#)

[P9 – Pages des écoles](#)

[P10 – Inauguration véloroute](#)

[P10 – Clé des Champs](#)

[P11 – Family tacot à Loisy](#)

### Edito - Les mots du maire



Le Conseil Municipal et moi-même sommes dans la dernière année de notre mandat qui prendra fin en mars 2020. Nous avons voté notre dernier budget le 18 mars et ce bulletin, plus dense que d'habitude, vous en rend compte.

**Pour ce qui me concerne, après deux mandats de maire, je ne me représenterai pas en 2020.** Je serai disponible si besoin pour accompagner la nouvelle équipe et le nouveau maire, mais il faudrait d'ores et déjà que des candidats émergent, qu'une ou plusieurs équipes se constituent, que des projets soient imaginés pour les années à venir.

Vous le constaterez, l'étau budgétaire se desserre enfin. Nous retrouvons une certaine capacité à investir pour notre village grâce à la baisse de notre endettement. Notre équipe municipale laissera une situation budgétaire saine pour de nouveaux projets. Nous restons toujours dans l'attente du contrat de forage avec EQIOM et GSM avec à la clé une dotation de 300 000 € sur 3 ans, de quoi envisager des chantiers plus importants (école, salle polyvalente, église, voirie, parkings, ...). Peut-être une signature du préfet en fin d'année ? Nous verrons. En attendant, nous allons réaliser cette année un certain nombre de projets avec le soutien important de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson grâce à un fonds de concours de 16 000 €.

C'est également au cours de cette séance du conseil municipal que nous avons abordé la question de l'urbanisation de notre village et l'enquête réalisée auprès des habitants. Plusieurs articles sont consacrés à ce sujet compliqué. Faisant suite à la délibération prise (lire plus loin), Madame Marie FAIVRE a décidé de quitter le conseil municipal car elle était opposée à cette décision. Je ne comprends pas ce choix et je regrette son départ mais je veux ici la remercier pour tout le travail accompli pour notre village depuis 2014 et je sais que Marie continuera à s'investir différemment mais toujours efficacement. Beau printemps à toutes et à tous.

Le maire – Jean-Jacques BIC



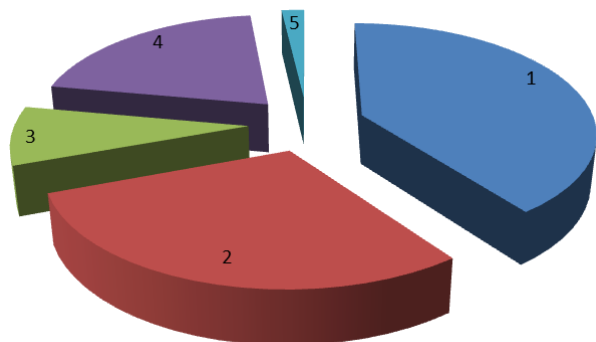
La véloroute à Autreville pour courir aussi



Inauguration de la véloroute à Pont-à-Mousson

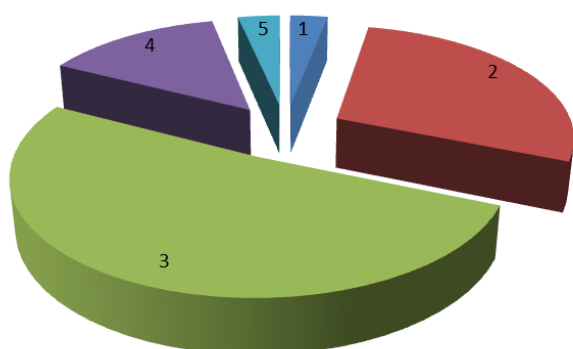
## Les comptes de 2018

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **178 712 €**. Les frais liés aux écoles et à l'accueil périscolaire sont à la charge du budget d'Autreville mais partagés avec Millery qui nous reverse sa participation au prorata du nombre d'enfants de la commune. La CAF nous verse également une subvention pour l'accueil périscolaire.



- 1- Charges générales (voiries, espaces verts, entretien des bâtiments, électricité, fournitures diverses, fournitures scolaires, ...) → 71 208 €
- 2- Charges de personnel → 52 806 €
- 3- Prélèvements par l'Etat → 15 155 €
- 4- Charges de gestion courante (indemnités, associations, SIAMA, ...) → 36 261 €
- 5- Intérêts des emprunts → 3 282€

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **243 230 €** sont essentiellement liées aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et aux diverses locations et participations (dont celles de Millery pour l'école) et de la CAF.

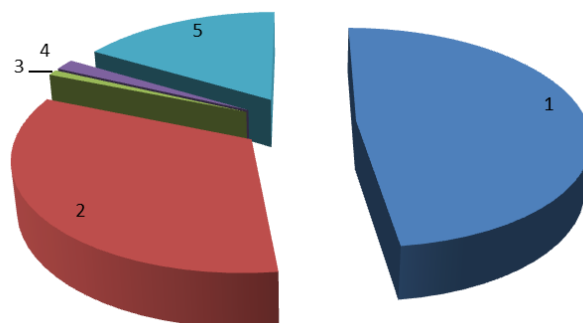


- 1- Remboursement sur salaires → 7 329 €
- 2- Produits des services et du domaine (locations, CAF, pêche, ...) → 68 451 €
- 3- Impôts et taxes → 124 448 €
- 4- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI) et SIAMA → 34 166 €
- 5- Autres revenus (EQIOM, salle polyvalente, appartement) → 8 836 €

Le résultat laisse apparaître un excédent de **64 518 €** Auquel s'ajoute un excédent de l'année précédente de **33 127 €** soit un excédent total de **97 645 €**. De quoi relancer les investissements en 2019.

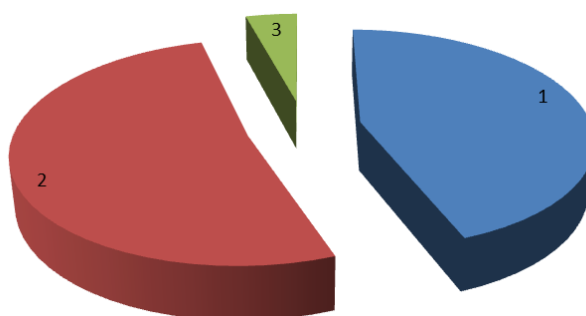
Les dépenses d'investissement ont atteint un total de **98 432 €**.

Le déficit des années antérieures se reporte d'une année sur l'autre. Il est désormais en constante régression. Le déficit est couvert par les excédents de fonctionnement. Le graphique montre clairement le poids de la dette dans nos dépenses d'investissement. Elle sera divisée par 2 en 2019.



- 1- Déficit des années antérieures → 47 228 €
- 2- Remboursement capital des emprunts → 32 645 €
- 3- Investissements écoles du RPI → 806 €
- 4- Equipements divers et logiciel → 1 598 €
- 5- Accessibilité mairie → 16 155 €

Les recettes d'investissement représentent un montant total de **111 367 €**

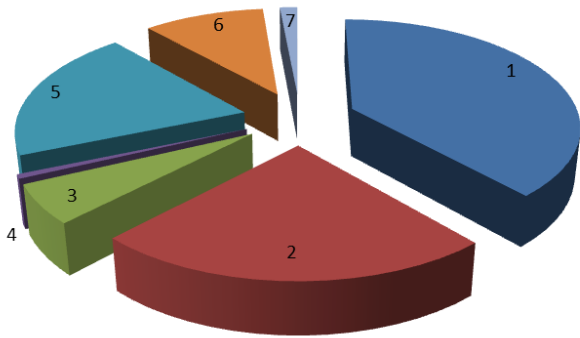


- 1- Virement depuis le fonctionnement → 49 270 €
- 2- Excédents de fonctionnement, FCTVA → 57 391 €
- 3- Subventions → 4 706 €

## Le budget prévisionnel 2019

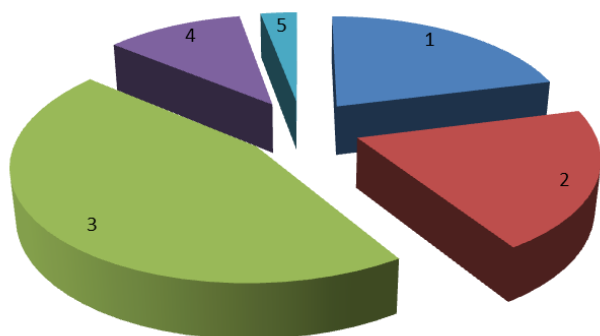
C'est un budget en augmentation, donnant plus de liberté de manœuvre dans la gestion du fonctionnement de la commune et permettant de prévoir enfin de nouveaux investissements.

**Dépenses de fonctionnement prévues : 272 574 € (contre 262 031 € en 2018)**



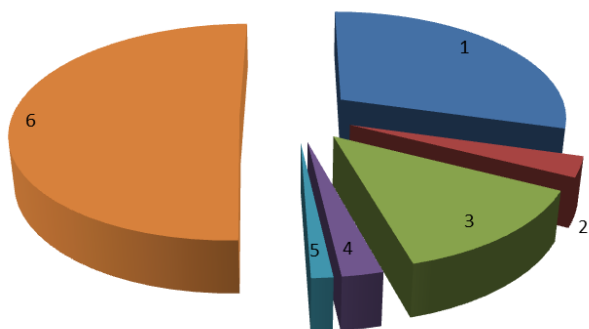
- 1- Charges générales → 105 005 €
- 2- Charges de personnel → 64 600 €
- 3- Prélèvement par l'Etat → 15 700 €
- 4- Dépenses imprévues → 1 726 €
- 5- Virement à la section investissement → 54 000 €
- 6- Indemnités, subventions → 27 554 €
- 7- Charges financières → 3 989 €

**Recettes de fonctionnement prévues : 272 574 €**



- 1- Excédent de l'année précédente → 57 320 €
- 2- Produits des services et du domaine (pêche, chasse, AFR pour le périscolaire) → 54 400 €
- 3- Impôts et taxes → 122 654 €
- 4- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI) et SIAMA → 30 200 €
- 5- Autres revenus → 8 000 €

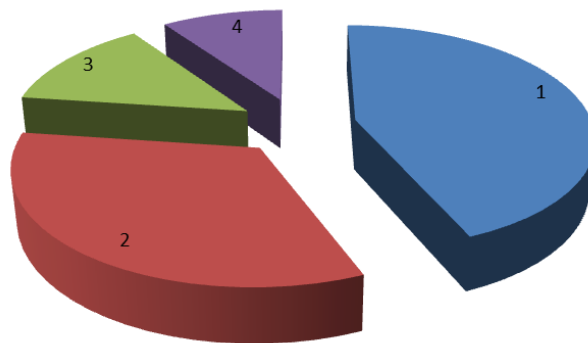
**Dépenses d'investissement prévues : 123 487 €**



- 1- Déficit reporté → 36 352 €
- 2- Dépenses imprévues → 3 724 €
- 3- Remboursement des emprunts → 16 384 €
- 4- Investissements écoles → 3 024 €
- 5- Investissements divers → 1 600 €

6- Investissements prévus (voir plus loin) → 62 403 €

**Recettes d'investissement prévues : 123 487 €**



- 1- Virement depuis le fonctionnement → 54 000 €
- 2- Excédents capitalisés et TVA → 41 225 €
- 3- Fonds de concours CCBPAM → 16 268 €
- 4- Subventions demandées → 11 994 €

## Budget 2019 – ce qui change



La somme attribuée pour l'entretien des bâtiments a été augmentée afin de pouvoir **refaire la façade de la mairie** ainsi que divers travaux intérieurs. Des fonds supplémentaires ont également été prévus

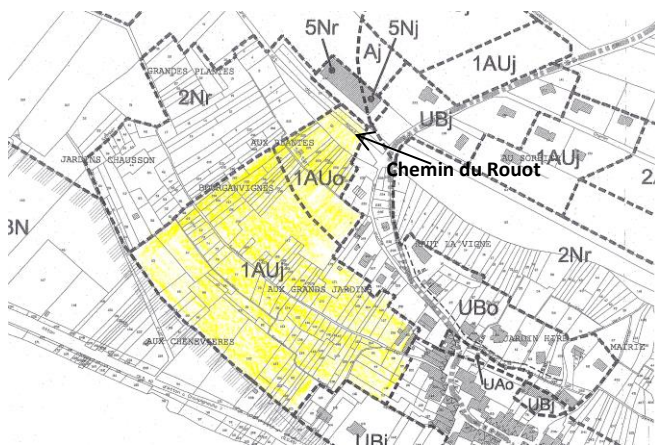
pour **améliorer l'entretien des voiries**. L'entreprise Boudrique Paysages continuera à entretenir les espaces verts (fauche, tontes, élagages, débroussaillage, cimetière, base de loisirs, ...). **Un nouveau contrat de 15h00 par semaine a été signé avec Madame Audrey MULLER** afin qu'elle prenne en charge tous les petits entretiens des espaces fleuris : fleurissement du village, abords de la salle polyvalente et de l'école, tour de l'église, place de la Moselle, place du Lavoir, entretien des trottoirs, ...

**Des investissements à hauteur de 62 000 € environ sont prévus. Voici les principaux :**

- Fenêtres de la mairie et de l'appartement communal avec installation de volets électriques → 20 534 €
- Toilettes accessibles à l'intérieur de la mairie → 8 300 €
- Amélioration de la défense incendie → 4 050 €
- Eclairage intérieur et extérieur de la salle polyvalente (panneaux leds) → 4 680 €
- Equipement de la cuisine de la salle polyvalente (fours, groupe froid) → 6 400 €
- Sanitaires et évier salle des associations → 1 120 €
- Aire de jeux → 4 000 €

## Urbanisation d'Autreville

### Ce que dit la loi



Zone 1AU – zone à urbaniser en priorité 1

Le Plan Local d'Urbanisme d'Autreville a été adopté par le Conseil Municipal en 2006 après enquête publique. Il s'impose désormais à tous. Les zones 1AU sont des zones prévues pour être urbanisées après aménagement (voiries, réseaux, espaces verts). Les lettres j (jaune) et o (orange) correspondent à des prescriptions imposées par le Plan de Prévention des Risques de glissement de terrains. Si un aménageur propose un projet sur cette zone 1AU (en jaune sur le plan), cela ne peut pas lui être refusé tant que les règles sont suivies à la lettre.

La seule alternative serait de modifier le PLU et de limiter cette zone à urbaniser. Cela pourra se faire après une nouvelle étude, une enquête publique, une délibération du Conseil Municipal suivie d'un arrêté préfectoral après consultation des communes riveraines et de la CCBPAM. Une procédure assez lourde et qui doit être réfléchie quant à ses conséquences.

Un aménagement de zone à urbaniser ne peut se faire que dans un dialogue entre la commune et l'aménageur. Quel schéma d'aménagement ? Quels réseaux ? Quelle voirie ? Quels espaces verts ? Si nous ne pouvons pas interdire à STV de vouloir aménager une zone prévue pour l'être, nous pouvons en revanche contrôler le projet, le dessiner avec l'aménageur. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité consulter les habitants, afin de mieux cerner ce qu'il fallait faire et surtout ne pas faire.



## Urbanisation d'Autreville

### Enquête auprès des habitants

Le Conseil Municipal a souhaité consulter les habitants de la commune à propos de ce projet. Il ne s'agissait pas d'un vote mais d'une enquête afin de recueillir les avis des uns et des autres, entendre les interrogations, les espoirs, les oppositions. Nous remercions les personnes qui ont bien voulu participer. Il y a eu du débat dans les familles avec parfois des avis divergents ou des positions à la fois pour et contre.

**89 personnes ont participé à cette enquête. Au total, 54 familles se sont exprimé soit 45% des foyers.**

Nous avons demandé aux habitants de cocher une ou plusieurs cases. Le décompte a été fait et disponible en mairie si les chiffres vous intéressent. L'important pour nous était de nous imprégner des avis et commentaires dont beaucoup venaient nuancer le choix exprimé et pas de compter des voix.

## Urbanisation d'Autreville

### Les commentaires des habitants



Pour que chaque conseiller puisse se faire une idée et fixer son choix avec un maximum d'éléments, il a pu consulter l'ensemble des commentaires bruts et anonymes des habitants ayant participé à la consultation. Il serait trop long de reproduire l'intégralité de ces commentaires (qui fait 7 à 8 pages) dans ce bulletin. En voici donc une synthèse avec ce qui a particulièrement retenu l'attention du conseil municipal.

**Voici les arguments les plus fréquents (cités entre 12 et 20 fois) :**

L'argument le plus fréquemment mis en avant est l'opportunité que représente ce projet de **rajeunir le village** et lui apporter un **nouveau dynamisme, sauvegarder l'école et l'accueil périscolaire** et ainsi rester un village attractif pour les familles.

Un second argument souvent cité concerne **l'augmentation des recettes de la commune** (via les

impôts) qui permettra, entre autres, un meilleur entretien des infrastructures existantes et un embellissement du village.

De nombreux habitants ont exprimé le souhait de **rester un village de campagne, tranquille** avec un minimum de nuisances, craignant en particulier que cette urbanisation n'augmente la circulation dans le village.

D'autres habitants sont opposés au projet parce qu'il **détruit des espaces naturels** ; il serait beaucoup plus écologique d'augmenter le nombre de logements dans les grandes villes.

### Autres commentaires moins fréquents (cités entre 2 et 6 fois) mais tout aussi importants ou intéressants :

Des habitants ont aussi exprimé des craintes que les taxes augmentent, ou que, à terme, cela représente un coût supplémentaire pour la commune ou crée des problèmes supplémentaires.

D'autres y voient des aspects positifs comme une circulation améliorée si une nouvelle route permet d'accéder au village, ou la transformation de zones actuellement en friche vers des espaces plus esthétiques et mieux exploités, ou encore une commune avec plus d'habitants qui sera donc mieux représentée à la Communauté de Communes, et enfin cela peut aussi se traduire par de nouveaux membres pour les associations du village.

Les conseillers ont lu et entendu toutes ces remarques dont aucune n'a été laissée de côté. Elles ont alimenté les discussions avant le vote lors de la séance du 18 mars.

## Urbanisation d'Autreville

### Délibération du conseil municipal



La délibération prise par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 mars 2019 est une délibération de principe. Elle a été votée par 8 voix pour, 1 voix contre et 2

abstentions. Elle est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune. Elle demande à la société STV qui souhaite aménager cette zone de soumettre un projet conforme à un cahier des charges établi par le Conseil Municipal favorable à une urbanisation raisonnée et limitée de cette zone. **Nous demandons à tout candidat aménageur de prévoir un aménagement inférieur à 50 parcelles avec un cheminement piéton par un sentier communal existant vers l'école et le cœur du village. Nous demandons également une nouvelle rue allant de la route départementale vers le haut du village par le**

**chemin communal du Rouot.** Une commission sera créée afin de travailler le projet avec la société STV si celle-ci accepte nos conditions. Le PLU pourra être modifié après cet aménagement pour interdire toute extension future.

Si le Conseil Municipal est majoritairement favorable à cette urbanisation limitée, c'est parce que de nouveaux habitants sont un atout pour notre village. Les ressources fiscales sont le carburant nécessaire à l'entretien de la commune et au développement de nouveaux projets. De nouveaux habitants, ce sont de nouveaux enfants à l'école ou pour l'accueil périscolaire, c'est un rajeunissement de notre population. Pourtant, cette urbanisation doit être maîtrisée car au-delà d'un certain seuil, nos infrastructures (STEP, école, salle polyvalente) ne seront plus adaptées et le village perdrait son identité.

## Urbanisation d'Autreville

### Réponses aux questions des habitants



*Une vue de la zone à urbaniser actuellement en friche*

### Pourquoi ne pas construire d'abord dans les emplacements libres du village ?

C'est une priorité ! Mais vendre ou construire dans les « dents creuses » ou à la place des anciennes constructions est de la responsabilité des propriétaires. Souvent, les acheteurs potentiels préfèrent une parcelle bien située avec de la surface plutôt qu'une maison trop petite en cœur de village.

### Quelle est la situation des propriétaires de parcelles dans la zone à urbaniser ?

Avant d'avancer dans son projet, l'aménageur doit acquérir les terrains correspondants. Cela se fera par une négociation entre l'agent immobilier et le propriétaire. Personne ne pourra être exproprié ! Un propriétaire est libre de vendre ou de conserver son terrain, même si celui-ci est au cœur de la zone. Il faut cependant savoir que si ce terrain est conservé par son propriétaire, il sera toujours accessible mais ne sera pas constructible.

### Quels sont les délais ?

Difficiles à prévoir ! Si le projet est réalisable par l'aménageur malgré les contraintes, il lui faut d'abord acheter les terrains. Quand la maîtrise foncière sera acquise, il devra déposer un permis d'aménager conforme à notre cahier des charges. Lorsque ce permis sera accordé, il commencera la viabilisation des terrains et l'aménagement de la zone avant de vendre ces parcelles à des particuliers qui déposeront à leur tour des permis de construire. Les délais seront donc longs. Les travaux se feront par la nouvelle voirie donc sans nuisances dans le village. Les actuels propriétaires seront prioritaires pour acquérir une parcelle viabilisée. Le prix des parcelles viabilisées sera fixé par l'aménageur en fonction du prix d'achat des terrains et du coût de l'aménagement.

### Cela va-t-il engendrer un coût pour la commune ?

Aucune raison à cela, au contraire, tant que l'urbanisation est limitée. Les aménagements sont à la charge exclusive de l'aménageur. Ils seront ensuite rétrocédés à la commune. Les écoles du RPI sont suffisantes pour au moins 100 élèves, la station d'épuration a été dimensionnée pour au moins 1 200 habitants (900 aujourd'hui). Pas de problème pour l'eau potable. Les recettes de la commune proviennent essentiellement des impôts locaux qui servent à entretenir le village et à faire des investissements. Le nouveau quartier sera entretenu par les nouveaux impôts. En attendant, les différentes taxes seront utiles aux investissements dans le cœur du village.

### Cela va-t-il engendrer un coût pour les habitants ?

Pas davantage. De nouveaux habitants représentent de nouvelles recettes. Aucune raison d'augmenter les impôts. Le village devenant plus attractif, la valeur de nos anciennes maisons en sera augmentée. Les habitations de la rue du Planté pourront bénéficier de l'assainissement collectif.

### Et les nuisances dans le village ?

Une nouvelle rue par le chemin du Rouot permettra aux habitants de la rue du Sorbier et de la rue des Acacias (20 maisons environ) de rejoindre la route départementale sans traverser le village. Il ne devrait pas y avoir de circulation supplémentaire sauf peut-être aux horaires d'entrée et sortie d'école. Le cheminement piéton devrait limiter cette circulation ponctuelle. Pas de stationnement supplémentaire non plus. Des places de stationnement seront prévues dans le nouveau quartier.

### Quelle garantie de ne pas avoir une urbanisation complète ?

Pas d'autre garantie qu'une révision du PLU pour limiter les possibilités futures de constructions. C'est

le prochain conseil municipal qui aura la main sur cette question.

## Cérémonie du 8 mai – Souvenir Français



Nous vous attendons comme chaque année pour commémorer le souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale, **le mercredi 8 mai à 9h00** devant le cimetière d'Autreville sur Moselle. Soyons nombreux à ce rendez-vous de la mémoire.

La collecte annuelle des cotisations du Souvenir Français débutera début avril pour se terminer fin Juin. M. Ruestmann Bruno, vice-président de l'association et M. Ruestmann Pascal, porte-drapeau de la commune, passeront chez les adhérents. Ils seront munis d'un badge d'identification et de la carte de membre. Ces deux personnes sont les seules habilitées à faire cette collecte. Nous vous remercions de leur réserver un accueil chaleureux

## Elections européennes



**Dimanche 26 mai 2019**, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen. Les électeurs d'Autreville qui souhaitent tenir le bureau de vote ce jour-là sont priés de se faire connaître en mairie.

## Situation électorale

Désormais, un électeur peut tout connaître de sa situation électorale et savoir s'il est bien inscrit sur la liste électorale de sa commune ou pas. Pour cela, il suffit de consulter le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique [papier-citoyenneté – élections](#).

### Liste électorale, bureau de vote ... comment vérifier votre inscription ?

Vérifié le 11 mars 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

- Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,

vous pouvez utiliser le téléservice :



## Stationnement interdit



Le stationnement Grande Rue est gênant ? Le maire a pris un arrêté d'interdiction de stationner à la demande du Conseil Municipal ? Des bandes jaunes ont été tracées ? Rien à faire ! Certains riverains ont décidé de ne pas respecter cette restriction de stationnement malgré les garages ou les places disponibles à proximité. Les gendarmes sont prévenus. Certes, ils manquent de temps mais le jour où ils passeront, tant pis pour les citoyens irrespectueux, gênants pour les autres.

## Fibre optique

La fibre optique est opérationnelle sur notre commune, avec à la clé une connexion Internet très haut débit, la téléphonie et la télévision haute définition. Pour vous abonner, choisissez un fournisseur d'accès sur le site [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr). La société Losange viendra alors connecter la fibre à l'intérieur de votre domicile, à l'emplacement de votre choix, gratuitement. Attention, le fournisseur d'accès peut lui vous facturer des frais de mise en

service. Comparez les offres ! D'autres opérateurs viendront prochainement rejoindre le réseau.



## Nettoyage de printemps



Cette année, le soleil était au rendez-vous pour le nettoyage de Printemps. Cette action est portée par le PEL et les associations de nos villages. Malheureusement, les bénévoles étaient un peu moins nombreux, 33 personnes l'an passé, mais 17 personnes dont 3 enfants cette année. En revanche, nous avons constaté que les déchets étaient aussi moins nombreux : une bonne nouvelle. Continuons nos efforts, respectons notre environnement. Ne jetons plus les couches de bébé, les épiluchures, les sacs de gazon, les tickets de jeux, ... au bord de la route. Dame Nature vous remercie !



Cette matinée s'est clôturée autour d'un apéritif offert par la commune d'Autreville suivi d'un repas tiré du sac sur la base de loisirs des étangs. Rendez-vous au printemps 2020 et cette fois, venez nombreux ! L'écologie, la défense de l'environnement nécessitent également qu'on se retrouve les manches !

## CCAS – Repas des Anciens

Après accord des membres du CCAS, le Conseil Municipal a pris la décision de supprimer le CCAS et de reprendre son activité. Le coût administratif était devenu trop important pour la commune en regard d'une activité minime.



Le repas des Anciens 2019 sera organisé par le Conseil Municipal avec l'aide de bénévoles pour les habitants

d'Autreville. Il aura lieu en novembre comme d'habitude. Nous espérons qu'ensuite, ce repas pourra de nouveau réunir les Anciens d'Autreville et de Millery.

## Fête de l'été

**Les feux de la Saint Jean** désormais interdits à l'emplacement habituel à cause de la ligne à haute tension, dangereux avec la proximité de la route départementale, vont laisser la place à **la fête de l'été**. Après le succès de l'année passée, Animation Village va proposer la deuxième édition de la manifestation « De la Terre au feu » **sur la base de loisirs aux étangs d'Autreville en partenariat avec Familles Rurales et la commune**. Un programme très riche sera proposé aux visiteurs pendant le week-end du 22 et 23 juin.



Le samedi tout d'abord avec la mise à feu d'une vingtaine de mini fours à raku, uniquement des modèles originaux et artistiques, préparés par les céramistes d'Animation Village accompagnés par des

professionnels. Une fête donc toujours sous le signe du feu

A partir de 19h00, Familles Rurales assurera la restauration et la buvette après l'apéritif offert par la commune. **Vers 21h00 un concert de chansons françaises sera proposé par la Tracto-guinguette**. La nuit se poursuivra avec une scène ouverte aux musiciens amateurs ou professionnels. Parking assuré, covoiturage souhaité.



Le lendemain, la fête se poursuivra avec des cuissons de poteries, des ateliers d'émaillage pour les familles avec toujours de la musique et une restauration – buvette à midi. Un beau week-end en perspective entre Moselle et étangs ! Réservez la date.

## Chantier jeunes – curieux cabinets



Un chantier jeunes organisé par Animation Village et le PEL se déroulera à Autreville pendant la semaine du 9 au 12 avril 2019. Sous la direction de Xavier, animateur jeunesse, le groupe fabriquera deux cabines pour toilettes sèches, démontables, transportables et surtout joliment décorées. Ces curieux cabinets seront à

la fois bien utiles et surprenants. Ils seront inaugurés lors de la fête de l'été aux étangs d'Autreville. Financées par le PEL, ces toilettes sèches seront mises à disposition des associations qui en auraient l'utilité pour une manifestation. Avis aux amateurs, jeunes ou moins jeunes qui seraient prêts à accompagner les bénévoles d'Animation Village, à donner une idée, un coup de main ou de pinceau.



## Infos diverses



La secrétaire prendra des congés du 2 au 9 mai. La mairie sera fermée pendant cette période.

Les contrats de pêche vont prochainement être envoyés pour leur renouvellement. Les cartes de pêche seront délivrées à la mairie le samedi 18 mai entre 10h00 et 12h00.



## Ecole Emile Schmitt - Autreville

Les élèves de l'école maternelle ont débuté l'année 2019 avec la réalisation de deux magnifiques galettes des rois. Ils se sont attelés avec motivation à toutes les étapes de la préparation, puis ils ont pu déguster les galettes et couronner les deux rois du jour, Sacha et Maxime.



Deux sorties sportives dans le cadre de l'USEP étaient au programme de ce début d'année : les objets roulants le lundi 25 février et le cirque le jeudi 14 mars. Lors de ces deux matinées, les élèves ont pu participer à une dizaine d'ateliers différents. Draisienne, tricycle, trottinette, patinette, planche à roulettes, grande roue... étaient au programme de la sortie « Objets roulants », et équilibre sur poutre, planche, ballon, rouleau, rondes, cerceaux, pyramides ont rythmé la matinée « cirque ».



Le mardi 19 mars, les élèves se sont rendus à la médiathèque de Dieulouard pour une séance de découverte des livres animés, puis ont eu la chance d'assister au spectacle « Toc Toc Toc », représentation tout en papier qui s'appuie sur les quatre saisons et des classiques de la littérature jeunesse, offert par la Communauté de Communes de Pont à Mousson. Tous ont fortement apprécié ce spectacle qui les a beaucoup fait rire !



Dans le cadre du projet d'école et du travail sur les couleurs, les élèves sont en train de confectionner un livre des couleurs avec différentes techniques de peinture, qu'ils pourront rapporter à la maison à la fin de la période. Cette période se terminera par le traditionnel Carnaval, qui se déroulera le jeudi 4 avril à Millery avec les élèves de l'école élémentaire.

**Enfin, les inscriptions pour la rentrée 2019 auront lieu le mardi 7 mai et le vendredi 10 mai de 16h30 à 18h30 à l'école maternelle. Merci de contacter la directrice de l'école au 03.83.24.90.75 pour fixer une heure de RDV, et pensez à vous munir pour l'inscription du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et de l'attestation de la mairie.** La directrice de l'accueil périscolaire sera également disponible lors de ces créneaux horaires pour des renseignements et/ou inscriptions à Bricoles et Galipettes.

## Ecole Marguerite Reitz - Millery

Le 18 janvier, tous les élèves ont pris part à une après-midi spéciale sur la prévention des risques. Par groupe mixtes (CP au CM2), ils ont réalisé des affiches sur les situations dangereuses, sur comment les éviter, sur quels gestes de premiers secours effectuer... Et chaque groupe s'est filmé en train de scénariser un accident.

Les élèves de CP-CE1 ont travaillé sur la recette des crêpes qu'ils ont ensuite fait cuire pour tous les élèves, miam !



*La confection des crêpes*

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont quant à eux passé leur permis vélo.



Le 8 mars, les élèves ont donné un concert avec le chœur d'hommes Faridol. Après de nombreuses répétitions, les élèves ont chanté devant un public très nombreux plusieurs chants ayant pour thème la citoyenneté, seuls ou avec les hommes. Expérience de vie très enrichissante qui s'inscrit dans notre projet d'école.



*Concert avec le chœur d'hommes FARIDOL*

## Inauguration de la véloroute

Beaucoup de soleil ce samedi après-midi et donc beaucoup d'affluence sur la véloroute voie verte pour son inauguration officielle. De nombreux cyclistes l'ont empruntée pour se rendre à Pont-à-Mousson où les attendait une fête du vélo Place Saint Antoine. Ce tronçon maintenant terminé entre Arnville et

Custines comble enfin la rupture dans le tracé de l'Echappée Bleue, le nom de cette VVV. Quelques habitants d'Autreville et de Millery ont pédalé ensemble vers le lieu de rassemblement.



*Entrée de la véloroute à Autreville sur Moselle*

Longue de 700 km, L'Echappée Bleue est un itinéraire cyclable national, connu aussi sous l'appellation Moselle-Saône à vélo, qui s'étire d'Apach, à la frontière luxembourgeoise, jusqu'à Lyon. Traversant la France du Nord au Sud, cet itinéraire vélo est le maillon essentiel pour relier l'Europe du Nord à la Méditerranée. Le parcours serpente tranquillement le long de la Moselle avant de poursuivre au bord du canal des Vosges, et d'accompagner la Saône jusqu'à la cité des Gones. De Lyon, ViaRhôna (EuroVelo 17) vous incite à poursuivre votre route jusqu'à la mer... Avis aux amateurs qui peuvent aussi se contenter de rejoindre Nancy ou Metz via Pont-à-Mousson à vélo.



*Inauguration officielle à Pont-à-Mousson*

## Clé des Champs – verger pédagogique

Le printemps a démarré et les passionnés de verger sont déjà intervenus sur les arbres, qu'il pleuve ou qu'il vente ! Ce fut le cas lors des séances de taille de formation, la première réalisée fin février par les membres de la Clé des Champs - sans coach - et la deuxième avec les enseignements des Croqueurs de pommes. Ce dimanche de mars, monsieur Jacquemin, président des croqueurs, a prodigué ses conseils de

taille à un groupe venus de Moselle et de Meurthe et Moselle. Le mot pédagogie prend ici tout son sens et la Clé des champs entend poursuivre les méthodes et pratiques pour partager des savoir-faire avec jeunes et moins jeunes, au fil du temps et de la fructification du verger. Vous serez informés en temps utiles de la prochaine séance de greffe qui se déroulera fin juillet, début août.



*Quelques bénévoles de la Clé des Champs en action*

Le verger du Rouot se dote progressivement de petites installations bien utiles : une table de pique-nique en cours de restauration par les bénévoles et d'un abri.

En attendant, l'entretien des vergers est à faire et bienvenue aux bonnes volontés pour faucher et nettoyer le verger.



*Le verger pédagogique au printemps*

## FAMILY TACOT A LOISY



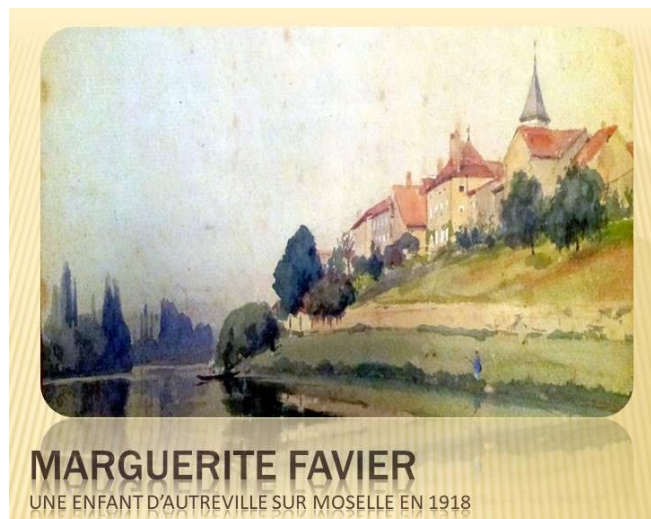
projet éducatif local  
Avec nous, pour vos villages

L'édition 2019 du Family Tacots aura lieu cette année à LOISY les 6 et 7 juillet. Organisée par les associations du PEL avec le soutien technique de Laetitia et Xavier, salariés du PEL, cette manifestation a été avancée à une période que nous espérons plus clémente au niveau de la météo. Le règlement et le contenu de la course sont en cours de

préparation. D'ores et déjà, les équipes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire jusqu'au 7 juin. La prochaine réunion de préparation aura lieu le **vendredi 10 mai à 20h30 au Couarail à LOISY**. Renseignements auprès de Laetitia CARRIAT au 06 82 61 95 31. A vos bolides !!!



## Exposition Marguerite FAVIER



Les personnes présentes lors de la cérémonie des vœux ont pu profiter de l'exposition « Marguerite Favier, une enfant d'Autreville en 1918 ». Le cahier de l'exposition est consultable sur le site de la commune [www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr](http://www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr)

Ce cahier peut être également imprimé et relié pour les personnes intéressées qui en feraient la demande. Il est possible également de l'envoyer au format PDF sur une adresse courriel.

Autreville INFOS – avril 2019

[www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr](http://www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr)

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Philippe Englert – Laurent Muller – Marie-Paule Sauder – Jean-Jacques Bic

Imprimé par nos soins